

Captivité et esclavage

Dossier

Enfermement et graffiti

Des palimpsestes de prison aux archives murales (note critique)

Guillaume Calafat

Au petit matin d'une journée d'automne 1964, l'écrivain italien Leonardo Sciascia parvenait à se faufiler clandestinement dans le palais Chiaramonte, un bâtiment massif du XIV^e siècle aux abords austères, sis piazza Marina à Palerme. Connu également sous le nom d'*Hosterium Magnum* – ou plus communément sous son abréviation *Steri* –, le palais avait appartenu à une riche famille de la noblesse sicilienne, les comtes Chiaramonte de Modica, avant de devenir une résidence royale et vice-royale, puis d'abriter, à partir des premières années du XVII^e siècle, le tribunal du Saint-Office et ses « prisons secrètes », construites à partir de 1603 dans la cour adjacente à l'édifice. Transformé au XIX^e siècle en dépôt d'archives de différentes magistratures, puis en cour pénale, le *Steri*, finalement réaffecté au rectorat de l'université de Palerme, était en chantier depuis la fin des années 1950. Sciascia avait été averti par l'un de ses amis, le journaliste Giuseppe Quatriglio, que les travaux de restauration du bâtiment menaçaient de détruire une série de graffiti et d'inscriptions réalisés par les prisonniers de l'Inquisition¹. Face aux risques de perte irrémédiable qui pesaient sur

* À propos de Giovanna FIUME, *Del Santo Uffizio in Sicilia e delle sue carceri*, Rome, Viella, 2021. 1. Sciascia venait de publier quelques mois plus tôt, en février 1964, *Mort de l'inquisiteur*, qui s'intéressait à la figure de Diego La Matina, un augustinien sicilien accusé (entre autres) d'hérésie et qui, au cours d'un interrogatoire, avait assassiné l'inquisiteur Juan López de Cisneros en 1657. La Matina périt sur le bûcher lors de l'autodafé de 1658. Voir Leonardo SCIASCIA, *Mort de l'inquisiteur*, trad. par M. Fusco, Paris, Gallimard, [1964] 2001. Pour une reconstruction historique de ce procès et de la vie de Diego La Matina, voir Maria Sofia MESSANA, « La vicenda carceraria di fra' Diego La Matina »,

ces témoignages remarquables de la vie carcérale et de l'histoire des persécutions, l'écrivain entreprit de faire photographier, par Ferdinando Scianna, les écritures et les dessins apposés sur les parois de plusieurs cellules. Dix ans plus tard, il constatait que les travaux avaient bel et bien détérioré une partie des images et lançait une nouvelle campagne de documentation photographique des graffiti du *Steri*.

En 1977, Sciascia faisait publier chez l'éditeur palermitain Sellerio un petit ouvrage présentant les photographies des cellules. L'auteur de *Mort de l'inquisiteur* introduisait également dans ce livre un texte posthume de Giuseppe Pitrè : à la faveur de travaux de restauration au début du xx^e siècle dans le bâtiment des prisons secrètes et grâce à la vigilance des ouvriers du chantier, ce grand folkloriste et historien sicilien avait, lui aussi, exhumé des inscriptions et des dessins recouverts d'enduits². Pendant six mois, en 1906, il écailla patiemment ces couches superficielles de chaux et de plâtre qui dévoilèrent des murs entiers d'écritures en tous genres : noms, initiales, dates, figures de saints et d'orants, dessins de paysages, maximes, ou encore poèmes écrits dans différentes langues, en italien, en latin, en sicilien pour la plupart³.

Fameux pour avoir collecté de nombreux contes de fées, légendes et chansons du folklore sicilien – au point d'être considéré comme le fondateur de l'ethnographie sicilienne –, Pitrè souhaitait également sauver de l'oubli, au moyen de transcriptions, de commentaires et de photographies, ces dessins et ces textes qu'il appelait des « palimpsestes de prison »⁴. L'expression n'était pas nouvelle : Cesare Lombroso avait titré ainsi l'un de ses recueils d'anthropologie criminelle qui répertoriait (pour les « hommes de science » uniquement) les écrits des prisonniers figurant sur une grande variété de supports : murs, meubles, poteries, etc. Ces inscriptions, qui formulaient des plaintes, des protestations, et parfois des obscénités, constituaient d'après lui autant d'indices de l'existence d'une « graphie criminelle » renseignant la physiologie d'un criminel-né, voire d'une race « très malheureuse », dangereuse et inférieure⁵. La démarche de Pitrè était tout autre : volontaire garibaldien, attaché aux arts

Incontri mediterranei, vol. 3, 2002, p. 176-193. Voir également les pages conclusives de G. FIUME, *Del Santo Uffizio...*, *op. cit.*, p. 339-340.

2. Giuseppe PITRÈ, *Del Santi Uffizio a Palermo e di un carcere di esso*, Rome, Società editrice del libro italiano, 1940; *Graffiti e disegni dei prigionieri dell'Inquisizione*, commentaires de G. Pitrè et G. Di Vita, avec une note de L. Sciascia, Palerme, Sellerio, 1977; Giuseppe PITRÈ et Leonardo SCIASCIA, *Urla senza suono. Graffiti e disegni dei prigionieri dell'Inquisizione*, Palerme, Sellerio, 1999.

3. Une photographie, conservée au musée Pitrè de Palerme, le montre d'ailleurs grattant les parois des cellules de la prison de l'Inquisition de Palerme. Voir G. FIUME, *Del Santo Uffizio...*, *op. cit.*, p. 248. Deux ans plus tôt, Vito La Mantia avait également évoqué quelques inscriptions et dessins situés dans une autre partie du *Steri*. Voir Vito LA MANTIA, *Origine e vicende dell'Inquisizione in Sicilia*, Palerme, Sellerio, [1904] 1977, p. 154, n. 26.

4. G. PITRÈ et L. SCIASCIA, *Urla senza suono*, *op. cit.*, p. 60.

5. Cesare LOMBROSO, *Palimpsesti del carcere. Raccolta unicamente destinata agli uomini di scienza*, Turin, Edizioni Fratelli Bocca, 1888. L'ouvrage a tôt fait l'objet d'une traduction française : *id.*, *Les palimpsestes des prisons*, Paris, G. Masson/Lyon, A. Storck, 1894. Pour une sélection de ces graffiti « délinquants », voir *id.*, *Vivent les voleurs ! Graffiti et autobiographies de prisonniers extraits de "Palimpsestes de prisons" de Cesare Lombroso*, éd. par P. Artières, Paris, Allia, 2002. Sur les travaux de C. Lombroso, voir David G. HORN,

et aux cultures populaires, le folkloriste tentait, à travers toutes les « manifestations graphiques » retrouvées dans les prisons secrètes du Saint-Office, de sauvegarder, à l'instar des fables qu'il avait collectées, les voix et les messages d'une « génération perdue » et oubliée de prisonniers de l'Inquisition⁶. Si tous deux cherchaient à récolter dans ces « palimpsestes de prison » l'expression de la douleur et de la dureté de la vie carcérale, Lombroso et Pitrè témoignaient de deux opérations disciplinaires et cognitives différentes: tandis que la première visait à produire une documentation destinée à la science médicale et pénale en vue de la construction d'une « criminologie positive », la seconde entendait ressusciter des écritures ordinaires et anonymes, des voix du passé qui permettaient d'accéder de façon plus littéraire et suggestive à une histoire polyphonique et sensible⁷.

Malgré Pitrè, malgré Sciascia, il fallut attendre de nouveaux travaux de restauration du *Steri*, entre 2000 et 2007, et la découverte d'inscriptions, dessins et graffiti au rez-de-chaussée des prisons de l'Inquisition pour susciter un regain d'intérêt pour ces écritures carcérales. On doit à Maria Sofia Messana, spécialiste de l'Inquisition en Sicile, d'avoir entrepris un premier travail d'inventaire des graffiti et des dessins conservés sur les murs des geôles du *Steri*: à mesure que les restaurateurs mettaient au jour de nouvelles inscriptions, elle tentait de les relier aux procès et aux individus qu'elle était parvenue à identifier dans une riche base de données d'environ 6500 personnes traduites devant le tribunal sicilien du Saint-Office, de son instauration au tournant du XVI^e siècle jusqu'à son abolition à la fin du XVIII^e siècle⁸. Un an après la fermeture officielle du tribunal en 1782, le vice-roi Domenico Caracciolo avait donné l'ordre de jeter au feu une grande partie des archives siciliennes des procès du tribunal, des interrogatoires et des témoignages des prisonniers et prisonnières. L'Archivo Histórico Nacional de Madrid conserve néanmoins la correspondance entre l'Inquisition de Palerme et son autorité de tutelle, le Conseil de l'Inquisition Suprême et Générale (appelé communément la *Suprema*), des *relaciones de causas*, des résumés de procès envoyés en Espagne,

The Criminal Body: Lombroso and the Anatomy of Deviance, Londres, Routledge, 2003; Daniel FABRE, « I libri di pietra », *Prima persona. Percorsi autobiografici*, 17, 2007, p. 49-55; Philippe ARTIÈRES, *Clinique de l'écriture. Une histoire du regard médical sur l'écriture*, Paris, La Découverte, 2013, p. 68-71.

6. Adriano PROSPERI, « Le prigioni e i graffiti dei carcerati », in G. FIUME et M. GARCÍA ARENAL (dir.), *Parole prigioniere. I graffiti delle carceri del Santo Uffizio di Palermo*, Palerme, Istituto poligrafico europeo, 2018, p. 61-70, ici p. 61-63.

7. Sur ces deux démarches différentes (à la fois complémentaires et antagonistes) de collectes savantes des écritures de prisonniers, voir Anne MONTJARET, « À l'ombre des murs palimpsestes. Les graffiti carcéraux ou faire avec les aveux de l'histoire », *Gradhiva. Revue d'anthropologie et d'histoire des arts*, 24, 2016, p. 164-189.

8. Maria Sofia MESSANA, *Inquisitori, negromanti e streghe nella Sicilia moderna, 1500-1782*, Palerme, Sellerio, 2007; *ead.*, *Il Santo Ufficio dell'Inquisizione, Sicilia, 1500-1782*, Palerme, Istituto Poligrafico Europeo, 2012. Sur les bases de données des procès des Inquisition espagnole, portugaise et romaine, voir le projet « EMID: Early Modern Inquisition Database » à l'initiative de Gunnar W. Knutsen (Bergen): <https://emid.h.uib.no/>; Jean-Pierre DEDIEU et Gunnar W. KNUITSEN, « La cause de foi dans l'Inquisition espagnole. Entre droit et repentance », *Annales HSS*, 78-1, 2023, p. 5-33.

des dossiers sur des cas litigieux ou encore des controverses sur des points de droit ou de théologie particuliers, rédigés par les juges comme par les adversaires de l'Inquisition. Les graffiti des cellules du *Steri* venaient par conséquent ajouter une autre strate documentaire à l'histoire de l'Inquisition espagnole de Palerme.

Après la disparition prématurée de M. S. Messina en 2011, Giovanna Fiume, professeure à l'université de Palerme, a poursuivi les recherches sur les écritures murales des prisonniers du Saint-Office. Elle fut bientôt rejointe par toute une équipe de chercheuses et chercheurs, en particulier Rita Foti, Mercedes García-Arenal, Valeria La Motta, Gianclaudio Civale et Anna Clara Basilicò, qui a contribué à identifier les parcours judiciaires d'auteurs possibles des graffiti afin d'en interpréter les significations et les enjeux. Reconnue pour ses travaux sur l'histoire de l'esclavage et de la captivité en Sicile⁹, sur les morisques¹⁰, sur les saints africains (comme Benoît le Maure ou Antoine de Noto) révéérés en Sicile et en Amérique du Sud¹¹, G. Fiume a consacré plus d'une dizaine d'années de recherche à l'histoire des graffiti des prisons du *Steri*, multipliant les rencontres, les colloques et les séminaires destinés à étudier et à mettre en valeur la richesse de ces marques visuelles de l'enfermement à l'époque moderne. Elle a ainsi transformé l'analyse des graffiti palermitains en véritable enquête collective, sollicitant les regards, les méthodes et les interprétations de spécialistes de la Méditerranée, de l'Inquisition, des arts et de l'écrit¹². Elle s'est par ailleurs efforcée d'accompagner cette opération historiographique d'actions institutionnelles et politiques, menées auprès des autorités académiques palermitaines qui ont la tutelle des lieux, pour protéger et tenter de préserver ces inscriptions fragiles¹³ – à l'instar des grottes ornées classées au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Avec l'ouvrage *Del Santo Uffizio in Sicilia e delle sue carceri* (Du Saint-Office en Sicile et de ses prisons) – un titre en forme de clin d'œil au texte posthume de Pitriè¹⁴ –, G. Fiume tire de cette somme de recherches, individuelles et collectives, une vaste synthèse, abondamment documentée et illustrée, qui retrace non seulement l'histoire du tribunal de l'Inquisition espagnole à Palerme, avec ses procédures et son fonctionnement, mais aussi celle des prisonniers et prisonnières,

9. Giovanna FIUME, *Schiavitù mediterranee. Corsari, rinnegati e santi di età moderna*, Milan, Bruno Mondadori, 2009.

10. *Ead.*, *La cacciata dei moriscos e la beatificazione di Juan de Ribera*, Brescia, Morcelliana, 2014.

11. *Ead.*, *Il Santo Moro. I processi di canonizzazione di Benedetto da Palermo (1594-1807)*, Milan, FrancoAngeli, 2008.

12. Outre G. FIUME, *Del Santo Uffizio...*, *op. cit.*, voir notamment *ead.*, « Soundless Screams: Graffiti and Drawings in the Prisons of the Holy Office in Palermo », *Journal of Early Modern History*, 21-3, 2017, p. 188-215; G. FIUME et M. GARCÍA-ARENAL (dir.), *Parole prigioniere*, *op. cit.*; Giovanna FIUME et Mercedes GARCÍA-ARENAL (dir.), n° special « Graffiti: New Perspectives from the Inquisitorial Prison in Palermo », *Quaderni storici*, 157-1, 2018; Rita FOTI (dir.), *I graffiti delle Carceri segrete del Santo Uffizio di Palermo. Inventario*, Palerme, Palerme University Press, 2023.

13. Giovanna FIUME, « La domus funesta dell'Inquisizione », in R. FOTI (dir.), *I graffiti delle Carceri...*, *op. cit.*, p. XIII-XXXVI, ici p. XIII.

14. Voir note 2.

du quotidien carcéral et des convictions religieuses des accusés. À partir de l'analyse fouillée d'un tribunal et de ses prisons, elle parvient à faire dialoguer plusieurs domaines très actifs de la recherche historique, depuis les études sur le Saint-Office en Méditerranée jusqu'à celles consacrées aux cultures de l'écrit et aux patrimoines carcéraux. En cela, son ouvrage et les travaux collectifs qu'elle a conduits offrent l'occasion d'un état des lieux historiographique qui permet de réfléchir plus largement au rôle, à la fonction et à l'heuristique des archives murales.

Écrire une « prison de la foi »

Les recherches de G. Fiume sur le tribunal de Palerme sont d'abord une contribution importante à l'histoire et à l'historiographie du Saint-Office. L'Inquisition espagnole de Sicile a fait l'objet de plusieurs travaux centrés sur les aspects institutionnels et procéduraux de la magistrature¹⁵ ainsi que sur l'histoire locale et diplomatique des conflits politiques et religieux entre la Sicile, le Saint-Siège et l'Espagne¹⁶, avant d'intéresser davantage les spécialistes de l'histoire des hérésies, des frontières confessionnelles et religieuses ou encore de la magie et de la sorcellerie¹⁷. L'ouverture des archives secrètes du Saint-Office romain, au mitan des années 1990, a suscité une nouvelle vague de recherches, qui ont abordé aussi bien les procédures des tribunaux inquisitoriaux que les conflits de compétences avec les autorités laïques et ecclésiastiques ou encore les pratiques religieuses et les savoirs des hommes et des femmes traduits devant le tribunal¹⁸. Par-delà la controverse, déjà vive à l'époque moderne¹⁹, entre légende noire et légende dorée de l'Inquisition,

15. Vito LA MANTIA, *L'Inquisizione in Sicilia*, Palerme, Tip. A. Giannitrapani, 1904; Henry Charles LEA, *The Inquisition in the Spanish Dependencies: Sicily, Naples, Sardinia, Milan, the Canaries, Mexico, Peru, New Grenada*, New York, Macmillan, 1908; Pietro BURGARELLA, « Fonti d'archivio sull'Inquisizione spagnola in Sicilia », *Annuario dell'Istituto storico italiano per l'età moderna e contemporanea*, 37-38, 1985-1986, p. 143-160.

16. Carlo Alberto GARUFI, *Fatti e personaggi dell'Inquisizione in Sicilia*, Palerme, Sellerio, 1978; Francesco RENDA, *L'Inquisizione in Sicilia. I fatti, le persone*, Palerme, Sellerio, 1997; Manuel RIVERO RODRÍGUEZ, « La Inquisición española en Sicilia (siglos XVI a XVIII) », in J. PÉREZ VILLANUEVA et B. ESCANDELL BONET (dir.), *Historia de la Inquisición en España y América*, vol. 3, *Temas y problemas*, Madrid, La Editorial Católica S.A./Centro de Estudios Inquisitoriales, 2000, p. 1031-1222.

17. Voir Francesco RENDA, *La fine del giudaismo siciliano*, Palerme, Sellerio, 1993; Shlomo SIMONSOHN, *Between Scylla and Charybdis: The Jews in Sicily*, Leyde, Brill, 2011; Valeria LA MOTTA, « *Contra Haereticos* ». *L'Inquisizione spagnola in Sicilia*, Palerme, Istituto poligrafico europeo, 2019; ainsi que les travaux de Maria Sofia Messana cités *supra*.

18. Voir l'importante synthèse dirigée par Adriano Prosperi, avec la collaboration de Vincenzo Lavenia et John Tedeschi, *Dizionario storico dell'Inquisizione*, Pise, Edizioni della Normale, 4 vol., 2010.

19. Michaela VALENTE, *Contro l'Inquisizione. Il dibattito europeo, secc. XVI-XVIII*, Turin, Claudiana, 2009; Guillaume CALAFAT, « The Gallican and Jansenist Roots of Jean Frédéric Bernard and Bernard Picart's Vision of the Inquisition », in L. HUNT, M. JACOB et W. MIJNHARDT (dir.), *Bernard Picart and the First Global Vision of Religion*, Los Angeles, Getty Research Institute, 2010, p. 291-312.

les archives des procès du Saint-Office ont pu renseigner sur la fabrique – religieuse et politique – des catégories de l’hérésie et des comportements jugés anomaux dans différentes parties du monde, des péninsules italienne et Ibérique jusqu’à la vice-royauté du Pérou ou à Goa²⁰. Malgré les rapports de force inégaux instaurés lors des procès, en dépit du caractère biaisé d’aveux parfois obtenus sous la torture, les procès de l’Inquisition recèlent des informations d’une évidente valeur ethnographique et historique²¹.

Les graffiti viennent ajouter une strate documentaire à cet important corpus d’archives, ouvrant des pistes nouvelles pour mieux comprendre le système judiciaire, pénal et carcéral du Saint-Office. La présence d’écritures murales est d’ailleurs attestée dans d’autres tribunaux de l’Inquisition : la Torre del Trovador, dans le palais de l’Aljafería à Saragosse, abrite des murs remplis de noms et de dessins, dont un damier destiné au jeu d’échecs ou de dames, des étoiles, une caricature, des barques et des poissons, ou encore des oiseaux²². À Narni, en Ombrie, une cellule de l’ancien couvent de Santa Maria Maggiore, siège du tribunal local de l’Inquisition, est recouverte de noms, de dessins en tous genres (un fauconnier, un soleil, une lune, des oiseaux, etc.) ou de dates²³. À Malte également, les prisons du palais de l’Inquisiteur conservent de nombreux graffiti de navires, de croix, des inscriptions en arabe et en grec, des dessins de tulipes et de roses²⁴. En s’appuyant sur les écritures murales, et notamment les dessins de chaînes et de geôliers représentés sur les parois des cellules du *Steri*, G. Fiume réfléchit aux mécanismes judiciaires qui mènent à l’enfermement et, plus largement, aux rôles joués par la détention dans les différentes étapes de la procédure et de la discipline inquisitoriales²⁵.

Del Santo Uffizio in Sicilia dialogue ainsi avec les travaux consacrés à l’histoire des prisons et des expériences de la réclusion, au carrefour de l’histoire du droit, de celle des institutions, et de l’anthropologie. Loin de s’en tenir, dans le sillage de Michel Foucault (dans *l’Histoire de la folie* ou *Surveiller et punir*), aux discours produits par les pouvoirs sur le monde pénitentiaire, il s’agit de s’intéresser aux pratiques sociales et aux comportements des acteurs de l’incarcération (détenus comme geôliers) afin de mieux saisir ce qu’il pouvait se passer entre et

20. Francisco BETHENCOURT, *The Inquisition: A Global History, 1478-1834*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009; Fernando CIARAMITARO et Miguel RODRIGUES LOURENÇO (dir.), *Historia imperial del Santo Oficio (siglos XV-XIX)*, Lisbonne, Cátedra de estudos sefarditas Alberto Benveniste, 2022.

21. Carlo GINZBURG, « L’Inquisiteur comme anthropologue », in *Le fil et les traces. Vrai faux fictif*, trad. par M. Rueff, Paris, Verdier, 2010, p. 407-424.

22. Carmen FERNÁNDEZ CUERVO, « Los grabados de la Torre del Trovador », *Cuadernos de historia Jerónimo Zurita*, 19-20, 1966-1967, p. 201-228.

23. Voir le site NarniSotterranea, <https://www.narnisotterranea.it/sotterranei/>.

24. Russell PALMER, « Religious Colonialism in Early Modern Malta: Inquisitorial Imprisonment and Inmate Graffiti », n° spécial « Colonial Institutions: Uses, Subversions, and Material Afterlives », *International Journal of Historical Archaeology*, 20-3, 2016, p. 548-561. Pour une galerie des graffiti navals maltais, voir le « Malta Ship Graffiti Project », <https://maltashipgraffiti.org/location/inquisitors-palace/>.

25. G. FIUME, *Del Santo Uffizio...*, *op. cit.*, p. 9-14.

hors les murs²⁶. Plusieurs travaux récents d'histoire moderne ont ainsi proposé de scruter les interactions sociales et économiques non seulement au sein de la prison, entre les prisonniers et/ou les gardiens, mais aussi avec le milieu urbain et les sociétés environnantes²⁷. Dans une ambitieuse étude comparative sur l'enfermement des minorités religieuses à l'époque moderne, Natalia Muchnik s'est demandé comment les détenus pour faits de religion (catholiques anglais, maranés, morisques, crypto-protestants français) investissaient les espaces carcéraux, c'est-à-dire comment, par-delà d'éventuels signes de résistance, ils se les appropriaient pour les transformer en véritables lieux communautaires²⁸. G. Fiume en retient l'idée d'un « espace péri-carcéral » composite : les prisons de l'époque moderne n'étaient pas des isolats coupés du monde, mais bien des espaces sociaux et relationnels poreux²⁹. Les graffiti constituent précisément l'une des manifestations visibles, matérielles, de cette appropriation de l'espace carcéral par les prisonniers, fonctionnant comme autant d'empreintes graphiques d'une présence, d'une mémoire, d'une transmission de gestes, d'idées, de désaccords, de revendications (religieuses et politiques) ou de formes de dévotion³⁰. Destinés à être lus, observés, commentés, annotés le cas échéant, ils témoignent d'un dialogue – parfois à distance – entre codétenus, mais aussi avec l'institution carcérale, les geôliers et les pouvoirs³¹. En effet, ces « graffiti judiciaires », comme on serait tenté de les appeler, semblent mettre en cause des dimensions constitutives du procès

26. Dans ses derniers écrits et entretiens, Michel Foucault a néanmoins souligné l'importance d'une approche interactive des rapports de force au sein de l'univers carcéral, plus attentive au vécu et à l'expérience des individus. Voir sur ce point Sophie ABDELA, « Vivre l'enfermement. Pratiques, expériences et parcours de détention (XVI^e-XIX^e siècles) », *Criminocorpus*, 23, 2023, § 6-8, <https://doi.org/10.4000/criminocorpus.13169>. Pour un programme transpériode récent consacré aux diverses formes de claustration, voir Isabelle HEULLANT-DONAT, Julie CLAUSTRE et Élisabeth LUSSET (dir.), *Enfermements*, vol. 1, *Le cloître et la prison, VI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Éd. de la Sorbonne, 2011 ; Isabelle HEULLANT-DONAT et al. (dir.), *Enfermements*, vol. 2, *Règles et dérèglements en milieux clos, IV^e-XIX^e siècle*, Paris, Éd. de la Sorbonne, 2015 ; Isabelle HEULLANT-DONAT et al. (dir.), *Enfermements*, vol. 3, *Le genre enfermé. Hommes et femmes en milieux clos, XIII^e-XX^e siècle*, Paris, Éd. de la Sorbonne, 2021.

27. Voir par exemple Sophie ABDELA, *La prison parisienne au XVIII^e siècle. Formes et réformes*, Ceyzérieu, Champs Vallon, 2019 ; Renaud MORIEUX, *The Society of Prisoners: Anglo-French Wars and Incarceration in the Eighteenth Century*, Oxford, Oxford University Press, 2019.

28. Natalia MUCHNIK, *Les prisons de la foi. L'enfermement des minorités, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 2019.

29. *Ibid.*, p. 19-31 ; G. FIUME, *Del Santo Uffizio...*, *op. cit.*, p. 96-97.

30. Outre les graffiti du *Steri*, N. Muchnik évoque par exemple les graffiti des protestants de la tour de Crest, ceux de la tour de Londres, du château de Vincennes, du donjon de Loches ou de la tour de la Lanterne à La Rochelle. Voir ici, notamment, les travaux de Luc BUCHERIE, *Les graffiti de la Tour de la Lanterne à La Rochelle. Essai d'inventaire*, La Rochelle, Quartier Latin, 1978 ; Luc BUCHERIE et Pascal CIRET, *Murmures de la tour. Les graffiti de la tour de Crest*, Grâne, Créaphis, 1999 ; Brian A. HARRISON, *The Tower of London Prisoner Book: A Complete Chronology of the Persons Known to Have Been Detained at Their Majesties' Pleasure, 1100-1941*, Leeds, Trustees of the Royal Armouries, 2004 ; Laure PRESSAC (dir.), *Sur les murs. Histoire(s) de graffiti(s)*, Paris, Éd. du Patrimoine, 2018.

31. N. MUCHNIK, *Les prisons de la foi, op. cit.*, p. 170-178.

d’Inquisition, à commencer par le secret de la procédure. Cependant, l’ampleur, en nombre et en taille, des graffiti de Palerme interrogent leur caractère subversif : faut-il les interpréter comme des actes de résistance et des protestations politiques – à la façon des études sur la « délinquance graphique » du XIX^e siècle³² ? Ou bien traduisent-ils des formes d’accords et d’ententes entre détenus et gardiens ? Plus simplement, ne s’agit-il pas d’une pratique courante et tolérée dans les prisons, voire les sociétés de l’époque moderne ?

L’intérêt historiographique porté aux écritures murales doit beaucoup à la reconnaissance des graffiti comme objets d’histoire à part entière. Ces derniers ont suscité des recherches pionnières, en particulier pour les périodes anciennes, depuis l’étude des graffiti de Pompéi par Raffaele Garrucci au milieu du XIX^e siècle (qui a joué un rôle dans la diffusion même du terme « graffiti »), jusqu’à celle menée, dans les années 1960, par Violet Pritchard sur les inscriptions et les dessins médiévaux gravés ou apposés sur les colonnes et les murs des églises de Grande-Bretagne³³. Ces importants corpus d’inscriptions ont plus récemment intéressé les spécialistes d’histoire moderne, qui se sont penchés sur les écritures que l’on peut encore observer sur les parois de monuments en tous genres : bibliothèques, palais, églises, lieux de pèlerinage ou encore galeries de peintures³⁴. En faisant dialoguer l’histoire de l’art et l’anthropologie des artefacts et de l’écriture, Charlotte Guichard a proposé de scruter au plus près la multitude des noms, signatures, dates, ébauches dessinées, parfois minuscules, inscrits par des artistes de passage sur les fresques de la Rome moderne. Ces écritures murales ne sont plus envisagées (anachroniquement) comme des actes de vandalisme, de simples objets de curiosité ou traces documentaires, mais bien comme des pratiques courantes et longtemps acceptées, des actions et des empreintes qui manifestent l’existence d’un rapport familier et incorporé aux artefacts³⁵. En réintégrant pleinement les graffiti dans l’œuvre, C. Guichard propose de repenser les temporalités de l’histoire de l’art et le rôle joué par l’expérience

32. Philippe ARTIÈRES, *La police de l’écriture. L’invention de la délinquance graphique, 1852-1945*, Paris, La Découverte, 2013.

33. Raffaele GARRUCCI, *Inscriptions gravées au trait sur les murs de Pompéi, calquées et interprétées*, Bruxelles, J. B. de Mortier, 1854 ; Violet PRITCHARD, *English Medieval Graffiti*, Cambridge, Cambridge University Press, 1967. Plus largement, voir Jennifer BAIRD et Claire TAYLOR (dir.), *Ancient Graffiti in Context*, Londres, Routledge, 2011 ; Chloé RAGAZZOLI, Khaled HASSAN et Chiara SALVADOR (dir.), *Graffiti and Rock Inscriptions from Ancient Egypt: A Companion to Secondary Epigraphy*, Le Caire, Institut français d’archéologie orientale, 2023. Pour un riche panorama historiographique sur le sujet, voir Antonio CASTILLO GÓMEZ, « *L’ultima volontà scrivere desio. Scrivere sui muri nelle carceri della Spagna moderna* », in G. FIUME et M. GARCÍA-ARENAL (dir.), *Parole prigioniere, op. cit.*, p. 23-59.

34. Juliet FLEMING, *Graffiti et arts scripturaux à l’aube de la modernité anglaise*, trad. par J.-F. Caro, Dijon, Les Presses du réel, [2001] 2011 ; Véronique PLESCH, « Beyond Art History: Graffiti on Frescoes », in T. R. LOVATA et E. OLTON (dir.), *Understanding Graffiti: Multidisciplinary Studies from Prehistory to the Present*, Walnut Creek, Left Coast Press, 2015, p. 47-57 ; Raffaella SARTI (dir.), *La pietra racconta. Un palazzo da leggere*, Pise, CNR-IST, 2017.

35. Charlotte GUICHARD, *Graffiti. Inscrire son nom à Rome, XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Éd. du Seuil, 2014, p. 27.

physique et tactile dans la trajectoire des artistes et dans leurs manières d'attester, par leurs noms et leurs signatures, la rencontre avec les œuvres et les chefs-d'œuvre³⁶. Les graffiti sont ici conçus comme des « écritures exposées », plus ou moins lisibles, visibles et déchiffrables, qui nouent « la question du geste, de l'inscription et du lieu », c'est-à-dire celle de la culture et de la raison graphiques, des actions d'écriture et de l'appropriation individuelle et collective des hauts lieux.

Dans le sillage de ces travaux d'histoire de l'art, nourris eux-mêmes des recherches fondatrices d'Armando Petrucci sur l'anthropologie des écritures, G. Fiume inscrit les graffiti de l'Inquisition de Palerme au sein d'une « graphosphère » urbaine plus vaste qui lui permet d'analyser tout à la fois la « forte signification figurative » des écritures et des dessins réalisés sur les parois des prisons du *Steri* et la façon dont ils réverbèrent et intègrent une culture graphique ordinaire et quotidienne, visible sur les murs de la ville (affiches, bans, inscriptions, enseignes), les objets, les gravures, les libelles, les almanachs, ou encore les décors d'église³⁷. En cela, les murs des prisons fonctionnent comme de véritables « espaces graphiques », envisagés par les détenus comme des supports et des moyens de communication³⁸. Dans un article récent, Laurent Cuvelier a d'ailleurs rappelé qu'on trouvait partout à l'époque moderne, sur les murs des intérieurs domestiques, des cabarets et des auberges, des inscriptions de noms, des petites figures, des extraits de la Bible, des recettes, des prières, des jeux : ce ne fut qu'à partir des dernières décennies du XVIII^e siècle que les graffiti commencèrent à être associés à la transgression, au vandalisme et à l'illégalisme³⁹.

En écrivant non seulement *sur* les murs des prisons, mais aussi plus directement *les* murs des prisons, les victimes de l'Inquisition documentent des pans méconnus de la vie carcérale, dans leur dimension matérielle comme intellectuelle. Il ne s'agit plus uniquement de s'intéresser aux écrits de réclusion produits *depuis*

36. Notons qu'à l'instar des peintres et des sculpteurs, certains graffiti ont pu être érigés en véritable rendez-vous touristique du monde littéraire. Ainsi de la signature de Lord Byron, gravée sur une colonne du château de Chillon, sur la rive est du lac Léman, qui est devenue un haut lieu de pèlerinage de la littérature européenne : Dumas, Hugo, Flaubert, Wordsworth, Edgeworth, Dickens, Beecher Stowe, Twain s'y sont rendus ; Ruskin et Gogol y ont eux aussi gravé leurs noms pour imiter le poète. Le château conserve des graffiti et dessins de prisonniers qui remontent, pour certains d'entre eux, au XIII^e siècle ; il a inspiré à Byron son poème, *The Prisoner of Chillon* (1816).

37. G. FIUME, *Del Santo Uffizio...*, *op. cit.*, p. 264-268 ; sur la notion de « graphosphère », voir A. PETRUCCI, *Jeux de lettres*, *op. cit.*, p. 87 ; pour une réflexion de méthode importante sur les liens entre graffiti et écritures exposées, voir Johann PETITJEAN, « Inscribing, Writing and Drawing in the Prisons of the Inquisition: Methodological Issues and Research Perspectives on Graffiti », G. FIUME et M. GARCÍA-ARENAL (dir), n^o spécial « New Perspectives from the Inquisitorial Prison in Palermo », *Quaderni storici*, 53-1, 2018, p. 15-37, ici p. 16-18.

38. J. PETITJEAN, « Inscribing, Writing... », art. cit., p. 21-23.

39. Laurent CUVELIER, « 'L'Ancien Régime des graffitis'. Contestations graphiques et ordre mural à l'époque moderne », V. CIREFICE, G. Le QUANG et A. MAK (dir.), n^o spécial « Faire l'histoire des graffitis politiques », 20 & 21. *Revue d'histoire*, 156-4, 2022, p. 23-39, ici p. 25-32 ; J. FLEMING, *Graffitis et arts scripturaux...*, *op. cit.*, p. 39 et 60.

les cellules, à l'instar des correspondances, des carnets ou des cahiers de prisonniers, mais bien de s'attacher à des inscriptions souvent plus anonymes et hétéroclites. *Del Santo Ufficio in Sicilia* participe à ce titre d'une attention historiographique en plein essor pour les « écritures prisonnières » – entre arts et archives – et d'une reconnaissance, plus globale, d'un « patrimoine carcéral » spécifique à collecter, mais aussi à sauvegarder et à protéger⁴⁰. À la Libération, à l'initiative du ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés, Henri Calet fit publier un recueil des graffiti inscrits par les résistants de la prison de Fresnes, pour identifier les disparus et les fusillés, et recueillir les récits des victimes de la torture et des condamnés à mort⁴¹. Si la collecte de Calet répondait d'abord à l'urgence de conserver des informations et des témoignages décisifs sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, elle mettait aussi en lumière l'importance d'une « mémoire des murs » contemporaine, émouvante et édifiante, digne de conservation et d'enregistrement⁴². Tout comme Pitrè puis Sciascia, Calet avait en effet conscience du caractère précaire et fragile des écritures de prison, parfois effacées, détruites ou recouvertes à l'occasion de travaux ou de déménagements. Parallèlement à ces collectes, les artistes contemporains, à l'image de Jean Dubuffet et de Brassai, contribuaient à ériger les graffiti au rang d'« art brut », faisant des murs des rues, des prisons et des hôpitaux psychiatriques les réceptacles éphémères des paroles émouvantes des « sans voix »⁴³.

Il fallut cependant attendre les années 1990 pour que soit reconnue la double valeur, à la fois patrimoniale et scientifique, esthétique et ethnographique, des graffiti de prisonniers, à la confluence des études littéraires, de l'anthropologie et de l'histoire⁴⁴. La fermeture et la reconversion de nombreux centres pénitentiaires, au tournant du XXI^e siècle, ont fait prendre conscience, en effet, du risque de voir disparaître ces témoignages précieux de la vie carcérale⁴⁵. Des relevés photographiques, des moulages, des « enquêtes-collectes » ont ainsi permis d'inventorier et de conserver la trace de graffiti – comme les prisons des Baumettes à Marseille ou Sainte-Anne à Avignon – menacés de destruction⁴⁶. Ces campagnes

40. Jean-Claude VIMONT, « Graffiti en péril? », *Sociétés & Représentations*, 25-1, 2008, p. 193-202. Voir également l'exposition « La mémoire des murs » sur <https://criminocorpus.org/fr/expositions/anciennes/art-et-justice/la-memoire-des-murs/>.

41. Henri CALET, *Les murs de Fresnes*, Paris, Éd. Héros-Limite, [1945] 2021.

42. Le relevé, effectué cellule après cellule jusqu'au quartier des femmes et au cimetière de la prison est accompagné de quelques photos. Il montre que les prisonniers cherchaient à « écrire sur n'importe quoi, avec n'importe quoi. Sur le bois des meubles, sur le plâtre », ou encore « sur l'aluminium d'une gamelle » (*ibid.*, p. 82-83).

43. BRASSAI, *Graffiti*, Paris, Flammarion, [1960] 2016.

44. D. FABRE, « I libri di pietra », art. cit.; A. MONTJARET, « À l'ombre des murs palimpsestes », art. cit.

45. J.-C. VIMONT, « Graffiti en péril? », art. cit.; A. MONTJARET, « À l'ombre des murs palimpsestes », art. cit.

46. Zoé CARLE et Jean-Fabien PHILIPPY, « Les Baumettes au musée: anciens et nouveaux objets patrimoniaux, de la guillotine aux graffitis », *In Situ*, 46, 2022, <https://doi.org/10.4000/insitu.34052>; Jean-Fabien PHILIPPY, « Les Baumettes au musée: Graffitis et créations carcérales », M. RENNEVILLE et S. VICTORIEN (dir.), n° spécial « Sombre patrimoine, patrimoine sombre. Mémoires et histoires de justice », *Criminocorpus*, 2024,

photographiques documentaires ne visent pas – ou tout du moins pas seulement – à rendre compte de la dimension esthétique de ces graffiti : les sciences sociales s'en emparent également pour réfléchir aux souffrances des détenus comme à leurs actions et à leurs transactions dans l'espace carcéral. Aussi Emmanuel Fureix a-t-il récemment proposé de « faire parler » les murs du château d'If et de la tour de Crest (dans la Drôme) pour penser les graffiti révolutionnaires des prisonniers du XIX^e siècle comme des techniques, des « arts de faire » protestataires, des actes subversifs et politiques qui transforment l'espace et le temps de la prison⁴⁷.

La démarche de G. Fiume sur les graffiti de Palerme obéit quant à elle à une double opération, patrimoniale et historiographique, qui ne sépare pas, comme nous allons le voir plus en détail, la conservation et l'analyse des inscriptions et des dessins du *Steri*. C'est à cette aune qu'il faut également mesurer l'importance du volumineux *Inventario* publié par R. Foti qui répertorie et reproduit, à l'initiative de M. S. Messina et de G. Fiume, tous les graffiti des prisons de l'Inquisition de Palerme, depuis les six cellules du rez-de-chaussée jusqu'aux quatre cellules du premier étage, parois après parois, dessins après dessins, inscriptions après inscriptions. L'enjeu de cet ouvrage consiste à la fois à sauvegarder et préserver sur un autre support ces riches inscriptions du XVII^e siècle, et à constituer un véritable corpus des écritures prisonnières palermitaines qu'il s'agit de repérer, de photographier, de décrire, de transcrire et de commenter, comme on organiserait l'inventaire d'un fonds d'archives⁴⁸. Le choix du terme « archives », à l'ère du « tournant archivistique », n'est pas anodin : en le mobilisant, R. Foti invite à penser l'étude critique des graffiti de Palerme comme une opération historiographique et le travail d'inventaire comme un outil de la réflexivité historique⁴⁹. Elle envisage chaque signe apposé sur les murs de l'Inquisition comme des documents à déchiffrer afin de relier les graffiti les uns aux autres, de donner des informations sur leurs éventuels auteurs, de penser le rapport entre les textes et les images à l'intérieur des cellules et, enfin, d'identifier de véritables cycles poétiques et picturaux. Elle tire de cette collecte minutieuse et de ce patient travail paléographique plusieurs conclusions : les graffiti et inscriptions des cellules du *Steri* datent pour l'essentiel de la première moitié du XVII^e siècle. Leurs auteurs sont peu nombreux, mais ils ont beaucoup écrit. En se

<https://doi.org/10.4000/criminocorpus.14388>. Les « enquêtes-collectes » en question ont été menées à l'initiative du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM) de Marseille, fidèles en cela au programme initié par Georges Henri Rivière au musée des Arts et Traditions populaires. Sur ces « enquêtes-collectes », voir Denis CHEVALLIER, « Collecter, exposer le contemporain au Mucem », *Ethnologie française*, 38-4, 2008, p. 631-637 ; Marie-Charlotte CALAFAT et Denis CHEVALLIER, « Une technographie par l'objet. Expériences du musée national des Arts et Traditions populaires », *Techniques & Culture*, 71-1, 2019, p. 92-105.

47. Emmanuel FUREIX, « Écrire l'histoire de résistances graphiques : graffiti d'insurgés prisonniers au mitan du XIX^e siècle », V. CIREFICE, G. LE QUANG et A. MAK (dir.), n° spécial « Faire l'histoire des graffiti politiques », 20 & 21. *Revue d'histoire*, 156-4, 2022, p. 41-58.

48. R. FOTI, « Dal palinsesto al corpus », in R. FOTI (dir.), *I graffiti delle Carceri...*, op. cit., p. XXXVII-LIX, ici p. XLI-XLII.

49. Étienne ANHEIM, « Science des archives, science de l'histoire », É. ANHEIM (dir.), n° spécial « Archives », *Annales HSS*, 74-3/4, 2019, p. 505-520.

référant elle aussi à l'histoire et à l'anthropologie des « écritures exposées », R. Foti repère plusieurs « programmes d'exposition graphique » entendus, avec A. Petrucci, comme « une série de produits écrits homogènes et rendus cohérents par des affinités graphiques formelles et textuelles » : chacun est pourvu d'une marque (un nom, des initiales, un signe) qui permet d'en identifier l'auteur, le *dominus* ou « maître de l'espace graphique »⁵⁰. Plusieurs scripteurs ont ainsi circulé de cellule en cellule, contribuant à une dissémination de leurs écritures en différents endroits des prisons du *Steri*. Quelques cellules ont par ailleurs fait l'objet d'une véritable appropriation collective, où l'on peut identifier de multiples strates d'interventions, difficiles à rapporter à un unique auteur⁵¹. Cet inventaire ne clôt évidemment pas l'étude de ce fascinant corpus : comme le rappelle R. Foti en préambule, il est une invitation faite aux chercheuses et aux chercheurs à s'emparer d'un instrument décisif pour étudier et approfondir l'histoire de ces archives murales⁵².

Inquisition, prisons et hérésies méditerranéennes

Le livre de G. Fiume, *Del Santo Uffizio in Sicilia e delle sue carceri*, peut être décomposé en trois grandes parties, qui resserrent peu à peu la focale sur les parois et les graffiti des cellules du palais Chiaramonte. Les trois premiers chapitres relatent l'histoire de l'établissement, du fonctionnement de l'Inquisition en Sicile et de ses cibles. Les deux suivants s'intéressent au complexe du palais Chiaramonte et à la façon dont le Saint-Office parvint à y établir son tribunal et ses prisons. Les quatre derniers chapitres se concentrent sur les graffiti des prisonniers et proposent différentes pistes pour lire et interpréter les dessins et les écritures exposés sur les parois du *Steri*.

Remontant à la période normande de l'île et à l'Inquisition épiscopale du Moyen Âge, G. Fiume s'attache tout d'abord à déplier l'écheveau complexe des juridictions ecclésiastiques et civiles de la vice-royauté aragonaise puis espagnole. Elle s'intéresse aux nombreux conflits de compétence entre la juridiction de l'Inquisition espagnole, instituée en 1487 en Sicile et en vigueur jusqu'en 1782, et les autorités locales : les vice-rois, les juges royaux, le parlement sicilien ou encore l'archevêque de Palerme. L'extension considérable des pouvoirs juridictionnels de l'Inquisition passa par la protection de nombreux « familiers » du tribunal, à savoir des membres de l'aristocratie sicilienne au service de l'institution, qui bénéficiaient du privilège du for ecclésiastique et de nombreuses immunités juridictionnelles (en particulier le droit de porter des armes et de ne pas ressortir de la justice vice-royale)⁵³. La *concordia* de 1553 décidée en Castille visait à la fois à réduire la juridiction du tribunal de la foi et à limiter le nombre considérable de ces « familiers » (ils étaient encore 1 572 en 1577 et protégeaient une parentèle élargie d'à peu près 25 000 personnes sur une population totale d'environ 800 000 habitants).

50. A. PETRUCCI, *Jeux de lettres*, op. cit., p. 10.

51. R. FOTI, « Dal palinsesto al corpus », art. cit., p. XLVIII.

52. *Ibid.*, p. XLII.

53. G. FIUME, *Del Santo Uffizio...*, op. cit., p. 31-35.

De nouvelles *concordias*, notamment celle promulguée par Philippe II en 1597, parvinrent davantage à réduire les compétences du tribunal du Saint-Office en Sicile, ce qui n'empêcha pas l'institution de connaître l'acmé de sa politique répressive entre les dernières décennies du XVI^e et le milieu du XVII^e siècle. Lorsque la Sicile passa aux mains du duc de Savoie en 1713, puis à celles des Habsbourg en 1720, le tribunal resta sous l'égide de la *Suprema* de Madrid, mais les Inquisiteurs généraux étaient désormais nommés par les souverains à Turin puis Vienne, entraînant de nouvelles controverses diplomatiques et juridictionnelles. En 1738, un bref du pape Clément XII émancipait le tribunal sicilien de la tutelle madrilène : l'Inquisition de Palerme devenait une magistrature locale du nouveau royaume des Deux-Siciles, dont l'utilité était de plus en plus contestée par les réformateurs des Lumières. L'abolition du tribunal en 1782 fut d'ailleurs annoncée avec fierté par le vice-roi Caracciolo à son ami d'Alembert dans une lettre publiée en juin par le *Mercur de France*, où il s'enorgueillissait d'avoir fait abattre un « terrible monstre ». Après avoir fait effacer les armoiries du Saint-Office et l'inscription *Deus judica causam tuam* (Dieu, juge ta propre cause) sur le bâtiment, il fit saisir les archives (pour, bientôt, les jeter aux flammes) et « ouvrir la porte des prisons », où il trouva « trois vieilles femmes, le rebut de l'humanité, accusées de sortilège », qu'il renvoya chez elles⁵⁴.

L'examen des procédures rappelle le secret qui entourait toutes les étapes, depuis la phase inquisitoire des accusations et le recueil des témoignages – nécessaire à l'établissement du libelle d'accusation – jusqu'à la phase défensive du procès durant laquelle les inquisiteurs pouvaient recourir à la torture (en particulier le supplice de l'estrapade) pour obtenir les confessions du prévenu. Les prérogatives du tribunal, doté de larges pouvoirs d'enquête et d'une puissante milice de « familiers », s'étendaient non seulement aux hérésies et à la discipline des âmes, mais aussi aux rébellions et conjurations considérées, au même titre que la sorcellerie, comme des crimes de lèse-majesté. Avec ses sentences irrévocables, le tribunal devenait ainsi un puissant instrument de contrôle politique au XVII^e siècle. Il organisa, de 1487 à 1782, 315 cérémonies d'autodafés, ponctuées de musique et de jeux équestres, et largement relayées par des gravures et des chroniques. Ces grands spectacles judiciaires publics contrastaient de façon manifeste avec le secret de la procédure. Les accusés devaient abjurer publiquement leurs péchés et être recouverts le cas échéant d'un *san-benito*, une casaque infamante (pour un temps ou à vie)⁵⁵. Ils étaient condamnés à des peines de prison ou aux galères. Dans les cas les plus graves, ils étaient « relâchés au bras séculier », c'est-à-dire

54. Lettre du Marquis Caraccioli [Caracciolo] à d'Alembert, *Mercur de France*, 1^{er} juin 1782, p. 42-44, ici p. 43-44. Sur cette lettre et l'abolition du tribunal, voir Vittorio SCIUTI RUSSI, « Riformismo settecentesco e Inquisizione siciliana: l'abolizione del 'terribile monstre' negli scritti di Freidrich Münter », *Rivista storica italiana*, 115-1/2, 2003, p. 112-148, ici p. 116-117.

55. G. FIUME, *Del Santo Uffizio...*, *op. cit.*, p. 89-91.

condamnés à mort : sur 6 500 procès recensés, l'Inquisition sicilienne prononça la peine capitale pour 201 accusés et en brûla en effigie 279 autres⁵⁶.

La réclusion dans les prisons était également un rouage crucial de la procédure d'Inquisition : le dur traitement des prisonniers était censé accélérer l'obtention d'aveux modelés pour correspondre aux questions et aux accusations des juges. La vie carcérale était également scrutée par les inquisiteurs : certains codétenus ou surveillants avaient le statut de *testigos de cárcel* et pouvaient accuser un prisonnier d'avoir blasphémé ou rapporter des propos qui l'incriminaient. Le tribunal avait même la réputation de stipendier des espions dans les cellules⁵⁷. Les détenus communiquaient parfois entre cachots voisins : un *graffito* écrit en sicilien, daté de 1644 et situé dans une latrine d'une cellule du premier étage du *Steri* fait ainsi la mention de trous (*pirtusi*) au travers desquels les prisonniers parvenaient à se faire passer des billets et autres menus objets ou par lesquels, plus simplement, ils parlaient et se transmettaient des informations⁵⁸. Les prisonniers et prisonnières de l'Inquisition disposaient en effet de papier, d'encre, parfois de livres ; ils se prodiguaient des conseils sur les stratégies défensives à adopter (abjurer et vanter les mérites de la religion catholique, en appeler au pape, etc.). On retrouve des recommandations apposées discrètement sur les murs du *Steri* : toujours dans l'embrasure d'une latrine, écrit à la combustion d'une chandelle, un prisonnier inscrit *NEGA* (« NIE »), invitant les codétenus à parler le moins possible aux juges durant les interrogatoires⁵⁹.

G. Fiume propose également une analyse très documentée des différents délits et hérésies poursuivis par le Saint-Office. Membre de la revue *Quaderni storici*, rompue à l'analyse microhistorienne des procès, elle articule finement études de cas, trajectoires individuelles (parfois détaillées dans d'abondantes notes de bas de page) et fabrique des catégories juridiques et théologiques de l'hérésie. Elle les rapporte aussi aux spécificités locales de la Sicile, qu'il s'agisse de sa position de carrefour au cœur des trafics méditerranéens, de son rôle dans la guerre de course (le *corso*) et le commerce des captifs musulmans, ou encore de sa discipline confessionnelle jugée déficiente par des missionnaires jésuites comparant volontiers le sud et les îles de l'Italie aux « Indes » (les *Indie di quaggiù*)⁶⁰. Les principales cibles de l'Inquisition dans l'île étaient les personnes suspectées

56. Voir sur ce recensement M. S. MESSANA, *Inquisitori, negromanti...*, *op. cit.*, p. 593-607.

57. Voir sur ce point, pour d'autres attestations d'espionnage entre codétenus, N. MUCHNIK, *Les prisons de la foi*, *op. cit.*, p. 52-58. Voir aussi, sur les « mouchards » du XVIII^e siècle, S. ABDELA, *La prison parisienne*, *op. cit.*, p. 212.

58. G. FIUME, *Del Santo Uffizio...*, *op. cit.*, p. 100 et R. FORTI (dir.), *I graffiti delle Carceri...*, *op. cit.*, p. 411 : « I pirtusi c[h]i spercianu all'autri da[m]musi sunnu ntra li grati di li turchi chi stannu di fiancu. Sutta la scisa di la cruci in terra tri palmi attassu di lu muro ci è un pirtusu chi va sutta. »

59. *Ibid.*

60. G. FIUME, *Del Santo Uffizio...*, *op. cit.*, p. 109-189. Voir également, sur les « hérésies » de l'Italie du Sud, ADRIANO PROSPERI, *Tribunali della coscienza. Inquisitori, confessori, missionari*, Turin, Einaudi, 1996, p. 551-599 ; GIUSEPPE MARIA VISCARDI, *Tra Europa e « Indie di quaggiù »*, *Chiesa, religiosità e cultura popolare nel Mezzogiorno, secoli XV-XIX*, Rome, Edizioni di storia e letteratura, 2005 ; et, plus largement, les travaux d'ERNESTO DE MARTINO, *La terre du remords*, trad. par C. Poncet, Paris, Gallimard, [1961] 1966.

de crypto-judaïsme : la méfiance des pouvoirs ecclésiastiques et politiques à l'égard des néophytes, pour la plupart convertis au catholicisme à cause du décret d'expulsion des juifs de 1492-1493, avait d'ailleurs été l'un des moteurs essentiels de l'implantation de l'Inquisition espagnole en Sicile. On surveillait les habitudes alimentaires des convertis, leurs activités le jour du shabbat ou des fêtes juives, d'éventuelles participations à des cérémonies et rituels : sur 1965 « judaïsants » (dont 620 « judaïsantes »), soit près de 31 % des accusés traduits devant l'Inquisition sicilienne, seuls 5 furent absous. Durant la première moitié du xvi^e siècle, des familles entières de crypto-juifs furent condamnées aux peines les plus sévères : 149 « judaïsants » périrent sur le bûcher pour la seule période 1511-1550⁶¹. Les « réconciliés » subissaient quant à eux des peines de prison et la confiscation de leurs biens. En outre, l'Inquisition sicilienne poursuivait massivement ceux que les documentations produites en chrétienté appelaient les « renégats », ces captifs et esclaves au Maghreb convertis à l'islam⁶². Ces derniers présentaient aux inquisiteurs des récits souvent identiques et stéréotypés pour justifier leur apostasie : la violence de la capture, les mauvais traitements et les brimades des maîtres musulmans pour les pousser à la conversion, la peur de ne jamais être rachetés, la fausse pratique de l'islam pour espérer fuir leur condition, voire l'Afrique du Nord⁶³. Le tribunal tendait à absoudre ou à réconcilier ces anciens captifs, et ne « relâchait au bras séculier » que les récidivistes et celles et ceux qui étaient accusés de vouloir regagner le Maghreb. L'Inquisition traquait également les morisques, expulsés d'Espagne en 1609-1614 : outre les réfugiés, nombre d'entre eux, hommes, femmes et surtout enfants, étaient réduits à un état servile en Sicile après une étape en Afrique du Nord où ils étaient ouvertement retournés à l'islam. Leur stratégie défensive commune consistait à comparaître spontanément devant l'Inquisition pour expliquer leur passé, abjurer et demander à être réconciliés⁶⁴. La majeure partie de ces crypto-musulmans fut traduite devant les juges du tribunal sicilien au cours de la période 1550-1650.

En plus des cas de crypto-judaïsme et de crypto-islam, l'Inquisition pourchassait les hérétiques, des luthériens et calvinistes jusqu'aux Alumbrados, en passant par les quietistes disciples de Miguel de Molinos à la fin du xvii^e siècle. Une particularité sicilienne consistait en la poursuite de « schismatiques » orthodoxes et gréco-albanais, pour la plupart réfugiés en Sicile dans les premières décennies du xvi^e siècle et accusés d'avoir dénigré le rite latin ou le pape⁶⁵. Il n'était pas toujours aisé de distinguer entre « hérésies », « blasphèmes » et « propositions hérétiques » (sur l'enfer, la nature du Christ et de la Vierge, le péché originel) des accusations

61. F. RENDA, *La fine del giudaismo siciliano*, op. cit., p. 151.

62. G. FIUME, *Schiavitù mediterranea*, op. cit.

63. Daniel HERSHENZON, « Objets captifs. Les artefacts catholiques en Méditerranée au début de l'époque moderne », *Annales HSS*, 76-2, 2021, p. 269-299.

64. G. FIUME, *Del Santo Uffizio...*, op. cit., p. 145-149 ; sur les réfugiés morisques en Sicile, voir Bruno POMARA SAVERINO, *Rifugiati. I moriscos e l'Italia*, Florence, Firenze University Press, 2017, p. 126-147.

65. G. FIUME, *Del Santo Uffizio...*, op. cit., p. 157-161.

souvent combinées à celles de magie, d'adoration du diable, de messes noires et de sorcellerie. G. Fiume évoque par exemple la croyance largement partagée en Sicile dans les figures de *donne di fora*, ces magiciennes mi-fées mi-sorcières qui, à l'image des *benandanti* étudiés par Carlo Ginzburg, participaient à des sabbats nocturnes pour guérir les enfants malades ou assurer de bonnes récoltes⁶⁶. Sorciers, magiciens, rebouteux, kabbalistes, alchimistes, nécromanciens appartenaient à toutes les strates de la société sicilienne : laïcs comme ecclésiastiques, nobles et paysans, médecins et avocats, soldats et marins, esclaves et mendiants. Les accusées étaient, elles aussi, aristocrates comme vendeuses ambulantes, religieuses, aubergistes ou gitanes. Sur les 976 inculpés pour sorcellerie par l'Inquisition de Sicile, on trouve 516 femmes et 460 hommes, soit une proportion féminine moindre que dans le reste de l'Europe à l'époque moderne⁶⁷. Le Saint-Office étendit également sa juridiction à la bigamie (des hommes à 85 %) et au concubinage, ainsi qu'aux délits de nature sexuelle, comme la sodomie ou les avances sexuelles sollicitées par les prêtres lors de la confession.

Avec l'attribution du *Steri* à la fin du xvi^e siècle, le Saint-Office entreprit la construction de ses prisons secrètes, attenantes au prestigieux palais. Situées au rez-de-chaussée, les premières cellules furent achevées en 1610 ; face à l'augmentation du nombre de détenus, de nouvelles cellules furent ajoutées en 1630, au premier étage du complexe. Durant les années 1650, le quartier pour les femmes (jusqu'ici situé au premier étage) fut transféré dans de minuscules salles, dans une partie séparée du complexe. Les prisonniers, souvent au nombre de trois ou quatre par cellule, pouvaient demeurer en moyenne deux à cinq ans dans les geôles du Saint-Office, en attente de leurs jugements. Les cellules du *Steri* étaient un moyen de briser la résistance des inculpés durant le procès et, à ce titre, elles furent également utilisées par les vice-rois, notamment à partir des révoltes anti-espagnoles de 1647, pour enfermer des opposants politiques ou les auteurs de conjurations. De la même façon que les geôles du Saint-Office étaient considérées comme des prisons d'État, l'Inquisition s'appuyait sur un vaste « archipel carcéral » sicilien pour l'enfermement des condamnés : ceux-ci pouvaient être ensuite reclus dans des prisons royales, des hôpitaux, des couvents, des forteresses, des galères, des petites îles (comme Pantelleria ou Favignana), ou encore des résidences surveillées⁶⁸. Les archives des Visiteurs des prisons de l'Inquisition (envoyés périodiquement par Madrid pour inspecter les prisons) permettent à G. Fiume de documenter des pans importants de la vie carcérale, qu'il s'agisse du maintien des hiérarchies sociales à l'intérieur de la prison, de l'inégalité de traitement des détenus en fonction de leurs statuts et de leurs niveaux de richesse, de leurs dévotions, des violences et des extorsions qu'ils et elles subissaient de la part des geôliers⁶⁹. En 1633, le Visiteur Bernardo Luis Cotoner y Ballester décrit la présence dans les cachots du *Steri* d'un Anglais, d'un Algérien, d'un Grec de Santorin, d'un Arménien du Liban,

66. G. FIUME, *Del Santo Uffizio...*, *op. cit.*, p. 136-137.

67. *Ibid.*, p. 133.

68. *Ibid.*, p. 220-226.

69. *Ibid.*, p. 229-240.

d'un Égyptien originaire d'Alexandrie, d'un Turc né sur les rives de la mer Noire, d'esclaves de provenance inconnue, d'un Espagnol, de quelques Français, d'un Allemand et d'un Hongrois : on parle plusieurs langues dans les cellules et il n'est pas rare que les détenus, en particulier les victimes et les acteurs du *corso*, communiquent au moyen de la *lingua franca*, cette « langue métisse » particulièrement employée par les captifs en Méditerranée⁷⁰.

Une histoire graphique des prisons de l'Inquisition

Les deux premières parties de l'ouvrage de G. Fiume peuvent être considérées comme un long préambule qui prépare à l'observation et à l'analyse des graffiti du *Steri*. Sans une description érudite des procédures, sans la description matérielle du bâtiment et des règles de la vie carcérale, il serait en effet difficile de définir l'orbe des enjeux historiques et anthropologiques des écritures exposées sur les murs du *Steri*. Les graffiti sont alors scrutés non pas pour compléter de façon ancillaire la documentation judiciaire archivée en Sicile et, surtout, en Espagne, mais pour interroger et analyser la prison en tant qu'espace d'expressions politiques, religieuses et intellectuelles.

La taille et la fréquence des graffiti laissent peu de doutes sur la tolérance des geôliers pour cette pratique. Pour écrire, les prisonniers utilisaient du charbon, du noir de carbone, de la terre cuite écrasée, de l'argile, des saucés et des aliments de divers types mélangés à des liants organiques (salive, urine), des agrumes, de l'huile de lin (extrait des lampes) ou du blanc d'œuf. La rouille de leurs chaînes leur permettait d'extraire de la poudre rouge. La spectroscopie de certaines parois a permis de mettre en évidence la présence d'ocre, d'émail ou de résine de cuivre⁷¹. Dans son *Inventario*, R. Foti a relevé 297 sujets figuratifs (des dessins composés parfois de plusieurs éléments) et 264 inscriptions. Très peu sont véritablement taillés sur les parois du *Steri* : la plupart étaient peints et tracés à l'aide de pigments de toutes sortes. Parmi les inscriptions, presque la moitié était rédigée en latin (46 %), loin devant l'italien toscan (22 %) et le sicilien (16 %). On relève également des écritures en anglais et en espagnol, ainsi que deux inscriptions en caractères hébraïques. Un petit groupe d'écrits (13 %), rongés par l'humidité et le temps, est illisible. La prose domine largement, mais 20 % des textes sont en vers⁷². Certaines inscriptions fonctionnent comme des

70. Jocelyne DAKHLIA, *Lingua Franca. Histoire d'une langue métisse en Méditerranée*, Arles, Actes Sud, 2008, p. 291-312, pour les usages de la *lingua franca* en Europe occidentale. Sur la Visite de Cottoner, voir également Mercedes GARCÍA-ARENAL, « Muri parlanti. Processi inquisitoriali e identità religiosa nelle carceri del Santo Uffizio di Palermo (secolo XVII) », in G. FIUME et M. GARCÍA-ARENAL (dir.), *Parole prigioniere, op. cit.*, p. 215-256, ici p. 248-256.

71. Rocco MAZZEO et Edith JOSEPH, « Applicazione di *imaging* multispettrale allo studio e conservazione di graffiti e dipinti murali siti nell'edificio delle ex-carceri, Palazzo Steri (PA) », in *Lo stato dell'Arte III*, Florence, Nardini, 2005, p. 18-23; G. FIUME, *Del Santo Uffizio...*, *op. cit.*, p. 261-264; R. FOTI (dir.), *I graffiti delle Carceri...*, *op. cit.*, p. XLII.

72. R. FOTI (dir.), *I graffiti delle Carceri...*, *op. cit.*, p. XLIII.

phylactères ou viennent apporter des explications à des images, légendant les personnages (bibliques pour la plupart) représentés. D'autres constituent des prières accompagnant des images de saints ou de la Vierge. Enfin, on trouve des textes autonomes : poèmes, chansons, mais aussi courts récits personnels, noms et dates. Ainsi de ce prisonnier qui inscrit en italien : « au 30 août 1645, j'ai reçu la torture. Au 17 7[bre] je l'ai reçue de nouveau⁷³ ». La résonance est forte, ici, avec les textes des murs de Fresnes⁷⁴. Si les inscriptions témoignent de la vie carcérale, elles ont aussi des fonctions expressives et conatives, adressées à la communauté des détenus ou à soi-même : « patience, pain et temps », « SILENCE », « NIE », « mon esprit m'abandonne »⁷⁵. On donne son avis, comme un détenu qui écrit que « [d]e toutes les pièces, celle-ci est la meilleure » ; et de préciser : « cette pièce s'appelle de Saint Roch. Soyez pieux »⁷⁶. En nommant, en identifiant et en comparant les cellules, les écritures murales des prisonniers témoignent d'une connaissance intime des lieux et d'itinéraires carcéraux à l'intérieur du bâtiment, qui participent de leur appropriation symbolique. Celle-ci passe non seulement par l'inscription graphique d'une présence, mais aussi par un véritable processus de sacralisation de l'espace⁷⁷.

Les dessins apposés sur les parois des prisons du palais Chiamonte renvoient en effet, pour l'essentiel, à des images saintes et à l'art sacré, au point de donner l'impression d'un véritable « inventaire des dévotions de l'époque moderne⁷⁸ ». On trouve ainsi de nombreux saints et saintes avec leurs attributs de martyrs, des Christs en croix marchant vers le Golgotha, des Madones souffrantes. G. Fiume commente ainsi la représentation d'un chemin de croix, qui comprend une impressionnante *Descente du Christ aux Enfers*, représentés par un monstrueux Léviathan. Jésus vient libérer des limbes les justes qui n'ont pas reçu le baptême, d'Adam et Ève à Job et Isaïe. La porte des Enfers, qui n'est pas sans rappeler celle d'un cachot de prison, surmonte l'inscription « NEXITI DIS SPERANZA VVI CHI INTRA », une version sicilienne du célèbre vers de Dante *Lasciate ogni speranza, voi ch'intrate* (Laissez toute espérance, ô vous qui entrez ; *Enfer*, III, 9), qui donne un indice de la fortune de la *Divine Comédie*, souvent apprise par cœur, mais aussi traduite en dialecte et insérée dans les sermons des missionnaires⁷⁹.

73. R. FOTI (dir.), *I graffiti delle Carceri...*, *op. cit.*, p. 285.

74. H. CALET, *Les murs de Fresnes*, *op. cit.*, p. 23 : « 18 juillet 1944 1^{re} question/19 mercredi 2^e question battu de 5 h à 11 h du soir avec nerf de bœuf tous les ¼ d'heure. »

75. G. FIUME, *Del Santo Uffizio...*, *op. cit.*, p. 251-261.

76. R. FOTI (dir.), *I graffiti delle Carceri...*, *op. cit.*, p. 492-493.

77. Sur ces aspects, voir N. MUCHNIK, *Les prisons de la foi*, *op. cit.*, p. 167-197.

78. G. FIUME, *Del Santo Uffizio...*, *op. cit.*, p. 251.

79. *Ibid.*, p. 283-292. Voir également Gianclaudio CIVALE, *Descendit ad inferos. I graffiti dei prigionieri dell'Inquisizione allo Steri di Palermo*, Palerme, Palermo University Press, 2018 ; Andrea CELLI, « A Transreligious Hell: Dante in the Prisons of the Inquisition in Palermo », in *Dante and the Mediterranean Comedy: From Muslim Spain to Post-Colonial Italy*, Cham, Palgrave Macmillan, 2022, p. 127-183.

Figure 1 – Descente du Christ aux Enfers (Anastasis)



Légende: Palerme, prisons secrètes du palais Chiamonte, inscriptions et dessins réalisés avec de l'oxyde de fer, première moitié du XVII^e siècle. Pour des détails sur la composition et la structure du programme graphique, voir R. FOTI (dir.), *I graffiti delle Carceri...*, op. cit., p. 87-92.

Source: Luciano Rizzuti, avec son aimable autorisation.

Les images pieuses ne sont pas les seules à figurer sur les parois du *Steri*: certaines compositions visent à orner les lieux et à atténuer, peut-être, la dureté de la réclusion. Ainsi de ces dessins de *paliotti*, les tapisseries qui recouvraient le devant des autels, de ces images de masques, de ces motifs floraux, ou encore de ces trompe-l'œil de balustrades et balcons, chandeliers et rangées d'arbres qui ouvrent une fenêtre sur l'extérieur et qui renvoient aux décors des scènes éphémères des fêtes et cérémonies publiques⁸⁰. G. Fiume explore, pour mieux la rejeter, l'hypothèse que ces images aient pu être commissionnées par les inquisiteurs: si ces derniers toléraient sans aucun doute les graffiti, l'enjeu était bien pour le Saint-Office de faire des cellules de ses prisons une *domus funesta*⁸¹. D'autres dessins représentent des navires, des galères et des galéasses: dans une imposante scène de bataille navale qui évoque Lépante, on reconnaît les pavillons des Habsbourg, celui de la république de Venise, de la république de Gênes, ainsi que le croissant de lune des bannières de la flotte ottomane. L'auteur ou les auteurs du dessin se sont sans doute remémoré des fresques, des sculptures ou des gravures qui commémoraient, en Italie et en Espagne, la victoire de la Sainte Ligue en 1571.

80. R. FOTI (dir.), *I graffiti delle Carceri...*, op. cit., p. LIH-LIHI.

81. G. FIUME, *Del Santo Uffizio...*, op. cit., p. 259-260.

Figure 2 – Bataille navale



Légende: Palerme, prisons secrètes du palais Chiamonte, inscriptions et dessins réalisés avec de l'oxyde de fer et du noir de carbone, dates inscrites: 1612 et 1617. G. FIUME, *Del Santo Uffizio...*, *op. cit.*, p. 267; R. FOTI (dir.), *I graffiti delle Carceri...*, *op. cit.*, p. 108-117.
Source: Luciano Rizzuti, avec son aimable autorisation.

D'autres motifs, plus discrets, fournissent de nombreux renseignements sur la fonction des images dans la vie des prisonniers du *Steri*. Une représentation figurée du palais Chiamonte avec un homme tenant une balance et l'inscription: «OGNI PECATO AL FIN IVSTICIA ASPETTA» (Tout péché finit par être jugé) évoque l'attente des justes⁸². Plusieurs navires ou petits personnages se trouvent également représentés. Une carte de la Sicile, réalisée au noir de carbone, indique les dénominations de 36 localités littorales et 73 villes et bourgs à l'intérieur des terres. À côté, un cartouche sommaire précise que « dans cette carte de la Sicile, il y a de nombreuses erreurs et diverses villes et terres manquent, mais on ne peut tout avoir en mémoire⁸³ ». Dans une cellule du premier étage, une autre carte de la Sicile, réalisée vers 1645, n'indique que 29 localités littorales et 24 villes de l'intérieur des terres. L'auteur (« B. ») admet ne pas avoir su porter tous les bourgs et invite, en sicilien, ceux qui le peuvent à ajouter « *lu restu* »⁸⁴. Les parois du *Steri* sont ainsi l'espace d'une écriture collective, collaborative, en partie « récréative », destinée à rythmer

82. R. FOTI (dir.), *I graffiti delle Carceri...*, *op. cit.*, p. 5-29.

83. G. FIUME, *Del Santo Uffizio...*, *op. cit.*, p. 257.

84. Pour des détails sur ce cartouche, voir R. FOTI (dir.), *I graffiti delle Carceri...*, *op. cit.*, p. 458.

un temps difficile à mesurer et à compter. Dans ce registre, il n'est pas impossible de lire ces graffiti comme des activités destinées à rompre l'ennui de la vie carcérale, à l'instar de ces prisonniers français dans l'Angleterre du XVIII^e siècle qui taillaient de petits objets, faits d'os de mouton ou de bœuf, de cheveux et de bois, pour fabriquer des modèles de bateaux, des échiquiers ou des boîtes à bijoux⁸⁵. De petites inscriptions, dans les prisons de Palerme, renvoient également à des aspects relativement méconnus et peu étudiés de la vie carcérale de l'époque moderne : une femme nue (Daniel Arasse l'aurait peut-être qualifiée de « pin-up ») est représentée sur la paroi d'une latrine dans une position qui n'est pas sans rappeler celle de la *Vénus d'Urbin* du Titien et sa charge érotique⁸⁶. G. Fiume l'interprète comme un possible excitant sexuel, lié à la pratique de la masturbation en prison⁸⁷.

Une partie du travail historique sur les graffiti a consisté à identifier et retrouver leurs auteurs : la plupart des dessins sont anonymes et non datés. Dans quelques cas, des *fecit*, *pinsit*, *scripsit* donnent de précieux indices sans qu'il soit néanmoins toujours possible d'attribuer avec certitude un nom à une image. Les multiples couches d'intervention, la difficile paléographie sur ces écritures murales, la multiplicité des noms inscrits sur une paroi invitent en effet à la prudence. Seule une image peut être attribuée, avec quelque certitude, à une femme prisonnière de l'Inquisition : il s'agit d'un petit dessin représentant une femme aux cheveux longs, à côté de laquelle une didascalie précise : « *piange la misera perchè il luoco è di pianto* » (« la misérable pleure parce que ce lieu est un lieu de larmes »)⁸⁸. Quelques cas sont remarquables : plusieurs textes écrits en anglais (avec des vers en latin et en italien) sont signés par un jeune marin originaire des Cornouailles, le calviniste John Andrews, qui séjourna dans les geôles de l'Inquisition de Palerme de 1630 à 1633⁸⁹. Pris par les corsaires nord-africains, converti à l'islam, il est capturé de nouveau par un navire sicilien et accusé d'apostasie. Les textes d'Andrews sur les murs du palais Chiaramonte mélangent des balades populaires anglaises et des extraits de la Bible. Devant ses juges, le jeune homme défend l'idée hardie, que l'on retrouve cependant dans nombre de procès d'Inquisition, selon laquelle « chacun peut être sauvé dans sa propre loi », qu'il soit juif, chrétien ou musulman⁹⁰. L'Anglais est finalement condamné à cinq années de galère⁹¹.

85. R. MORIEUX, *The Society of Prisoners*, *op. cit.*, p. 342.

86. Daniel ARASSE, *On n'y voit rien*, Paris, Denoël, 2000, p. 109-110.

87. G. FIUME, *Del Santo Uffizio...*, *op. cit.*, p. 243-245.

88. *Ibid.*, p. 213.

89. Par exemple, dans R. FOTI (dir.), *I graffiti delle Carceri...*, *op. cit.*, p. 78-82 : « Gioan Andres ingles was his name that did write this. [Hi wa]s a prisenor/ three yeare and was condemned to die pacience in extrimiti bringis a man to three crownes/ of adventure » ; et « there is joyes in hell there is pain awake from sin sleape not in uaine Joan[n]es/ Andreas Angl[es] hum[jili]s servus jesu x[risti]. An[n]o 163[2] ».

90. Sur cet argument sceptique, voir plus largement Stuart B. SCHWARTZ, *All Can Be Saved: Religious Tolerance and Salvation in the Iberian Atlantic World*, New York/Londres, Yale University Press, 2009.

91. Valeria LA MOTTA, « Juan Andrés Inglès », in R. FOTI (dir.), *I graffiti delle Carceri...*, *op. cit.*, p. 96. Sur John Andrews, voir également Mercedes GARCÍA-ARENAL, « A Polyphony of Voices: Trials and Graffiti of the Prisons of the Inquisition in Palermo », G. FIUME

G. Fiume établit des liens entre ces idées sceptiques et libertines du xvii^e siècle, les pratiques nicodémites en Méditerranée et des textes et paraboles médiévales qui remontent à la fable des « trois anneaux » popularisée notamment dans le *Décameron* de Boccace, ou encore à la dénonciation des trois imposteurs (Moïse, Jésus et Muhammad) attribuée à l'empereur Frédéric II⁹².

Des signatures ou des initiales permettent de mettre en évidence plusieurs trajectoires de prisonniers, telle celle du pêcheur palermitain Francesco Mannarino, capturé par des corsaires nord-africains à 13 ans ; du pêcheur de Trapani Paolo Confaloni, qui voyagea tout autour de la Méditerranée en quête d'un mage capable de faire bouger les objets par la seule force de son esprit ; du riche Messinois Paolo Mayorana, peut-être l'auteur des dessins de la bataille de Lépante, esprit fort poursuivi pour blasphème, qui n'hésite pas à se moquer des dévotions de ses codétenus ; ou celle de l'Algérois Gabriel Tudesco, né Ahmet, capturé par des corsaires toscans, converti au catholicisme et pris en flagrant délit de fuite vers le Maghreb avec d'autres esclaves nord-africains. Compagnon de cellule de John Andrews avec qui il parle « *moresco* », il défend lui aussi l'idée que toutes les religions se valent. On sait que Gabriel/Ahmet raya l'image de la Madone d'Itria dans sa cellule et barbouilla un dessin de crucifix avec ses excréments⁹³. Les images invitent non seulement à identifier des prisonniers et des cas, mais on apprend, au-delà, qu'elles font pleinement partie de l'expérience carcérale et qu'elles s'intègrent même à la procédure d'Inquisition. La dégradation des graffiti religieux dessinés dans les cellules devient ici un motif incriminant pour le Saint-Office.

Les parois du *Steri* archivent également les initiales ou les noms de certains membres de l'Académie des Riacesi de Palerme, espace de sociabilité érudit et littéraire institué en 1622, tels le docteur Angelo Matteo Bonfante ou Michele Remigio Moraschino. Des poèmes en sicilien signés « *Lu mischinu* » (le pauvre), « *L'Abbandunatu* » (l'abandonné) ou « *lu turmintatu* » (le tourmenté) sont à ce titre les témoignages d'une seconde école poétique sicilienne du premier xvii^e siècle, qui fait des murs des prisons de l'Inquisition un petit *Canzoniere* insulaire⁹⁴. Dante, Boccace, Pétrarque, les « Trois Couronnes » de la littérature italienne se retrouvent sur les parois des cellules du *Steri*, transformées en supports de la bibliothèque mentale des prisonniers. Plus largement, l'inscription des noms, des signatures et des initiales sur les murs fait songer à une sorte de mémorial, un monument qui identifie la présence et rappelle le souvenir de ces malheureux dans les geôles du palais Chiamonte.

et M. GARCÍA-ARENAL (dir), n^o spécial « New Perspectives from the Inquisitorial Prison in Palermo », *Quaderni storici*, 157-1, 2018, p. 39-70, ici p. 44-49 ; Giovanna FIUME, « *Todas leyes son buenas*. El proceso a Amet/Gabriel Tudesco », *Hespéris-Tamuda*, 53-2, 2018, p. 49-74.

92. G. FIUME, *Del Santo Uffizio...*, *op. cit.*, p. 332-334.

93. *Ibid.*, p. 263.

94. *Ibid.*, p. 295-302. Sur le docteur Angelo Matteo Bonfante, dont les biographes taisent jusqu'ici le séjour en prison, voir en particulier Anna Clara BASILICÒ, « Il dottor Angelo Matteo Bonfante », in R. FOTI (dir.), *I graffiti delle Carceri...*, *op. cit.*, p. 524-525.

Par-delà cette fructueuse démarche « attributionniste », que l'*Inventario* de R. Foti poursuit avec minutie (avec l'aide de V. La Motta et A. C. Basilicò), le « tournant iconique » en histoire de l'art invite à penser les pouvoirs propres des images, c'est-à-dire leurs effets, leurs intentionnalités et leurs puissances⁹⁵. Les nombreuses figurations de souffrances et de martyrs renvoient aux prisonniers un évident miroir de leur vie carcérale, en attente d'une libération ou d'une expiation. Tels le Christ conduit au Golgotha ou les figures de l'Ancien Testament sorties des Enfers, les détenus identifient leur temps en prison à une passion, à une sorte de limbes – un tourment qui ne doit pas faire perdre espoir en une possible libération. Les images et les inscriptions peuvent également avoir une fonction apotropaïque ou dévotionnelle pour les détenus. De façon plus stratégique, elles fonctionnent comme un témoignage de foi aux yeux des geôliers et des inquisiteurs – les murs du *Steri* ne conservent d'ailleurs aucune trace d'inscriptions blasphématoires, sans doute effacées par les gardiens, voire par d'autres détenus. Sans qu'il soit possible de répondre de manière définitive, G. Fiume se demande si les dessins de l'Inquisition ont une dimension consolatoire ; s'ils cherchent, d'une certaine façon, à défier ou à dialoguer avec les inquisiteurs ; s'ils visent à montrer une stricte orthodoxie dévotionnelle et à contredire les accusations des juges, ou bien à faire passer implicitement des messages subversifs ou radicaux⁹⁶. Les images ne sont pas de simples illustrations *de* ou *dans* la vie carcérale : elles transforment la cellule et, en retour, les prisonniers qui interagissent avec elles, par leurs dévotions et leurs prières, mais aussi par leurs gestes parfois hostiles, comme en témoignent les actes iconoclastes de Gabriel Tudesco. En cherchant à rendre présent ce qui est représenté, les auteurs de dessins essayaient sans doute de rendre vivable ce qui était vécu. Les images de navires ne sont sans doute pas ici que des réminiscences de gravures ou de scènes de bataille : comme Philippe Rigaud l'a suggéré à propos de la prison d'Arles, les graffiti de bateaux en prison (qu'on retrouve plus largement dans de nombreux univers carcéraux) renvoient à une quête de liberté, une façon de prendre la mer et le large⁹⁷.

Histoire publique et histoire appliquée

Au carrefour de l'histoire religieuse, de l'histoire de l'art, de l'histoire du droit, l'apport de l'ouvrage de G. Fiume, qui érige l'analyse des parois du *Steri* en véritable champ d'études, est essentiel. Son travail invite en effet à des opérations minutieuses de repérage, d'inventaire et d'analyse de toutes les archives

95. David FREEDBERG, *Le pouvoir des images*, trad. par A. Girod, Paris, Gérard Montfort, [1989] 1998 ; Alain DIERKENS, Gil BARTHOLEYNS et Thomas GOLSENNE (dir.), *La performance des images*, Bruxelles, Éd. de l'université de Bruxelles, 2009. Voir également les remarques de C. GUICHARD, *Graffiti*, *op. cit.*, p. 25-26.

96. G. FIUME, *Del Santo Uffizio...*, *op. cit.*, p. 18-19.

97. Philippe RIGAUD, « Graffiti navals en prison : une thématique », *Le Monde alpin et rhodanien*, 32-1/2, 2004, p. 109-114.

murales de l'enfermement, depuis les textes institutionnels jusqu'aux actes des procès et à l'archéologie des espaces de détention. Cette méthode, qui ne sépare pas l'histoire des procédures et l'histoire matérielle de la réclusion, permet de scruter en détail et de faire émerger des parcours biographiques de prisonniers, d'identifier des histoires et de déceler des dimensions que les actes judiciaires taisent. Elle invite aussi à un travail comparatif avec d'autres cicatrices murales repérables dans les lieux d'enfermement, non seulement à l'époque moderne, mais aussi à d'autres périodes historiques, afin de documenter la vie sociale et intellectuelle à l'intérieur des prisons. Sans doute de nouveaux relevés spectroscopiques permettraient-ils une meilleure identification des techniques employées par les prisonniers pour couvrir de graffiti les parois du *Steri* et de ses prisons secrètes : ils pourraient plus globalement donner lieu à de fructueuses collaborations entre sciences physico-chimiques et sciences historiques pour éprouver des hypothèses, mettre au jour de nouveaux palimpsestes ou des repentirs, poser de nouvelles questions ; autrement dit, considérer ce patrimoine graphique comme un problème épistémologique⁹⁸.

En termes d'histoire appliquée et de patrimonialisation, en revanche, le bilan s'avère bien plus mitigé⁹⁹. Dans les différents livres qui ont paru sur les graffiti du palais Chiamonte sont rappelés avec insistance et urgence la précarité et le mauvais état des écritures – en particulier celles qui sont les moins « belles » et « spectaculaires », ce qui n'ôte rien, bien au contraire, à leur valeur documentaire. Dans son ouvrage comme dans sa préface à l'*Inventario* de R. Foti (dont on mesure encore davantage l'importance à cette aune), G. Fiume n'a cessé de rappeler la fragilité des graffiti : des comparaisons avec les premières campagnes photographiques lancées par Pitrè montrent la rapide détérioration, voire la disparition complète, de certains dessins et inscriptions du *Steri*. Certes, par leur complexité et leur mise en contexte, les dessins de l'Inquisition de Palerme exposés aujourd'hui aux visiteurs déjouent les pièges du *dark tourism* des musées de la torture ou des visites de pénitenciers¹⁰⁰. Toutefois, le rectorat de l'université de Palerme, qui a la tutelle du bâtiment, en favorisant l'accès aux curieux et aux touristes, a choisi de privilégier une logique marchande au détriment d'une patiente entreprise de restauration et de conservation. Tirés de l'oubli par G. Fiume et un groupe d'historiennes attachées à ce trésor d'archives murales, les prisonniers de l'Inquisition sont aujourd'hui menacés d'effacement mémoriel. Ce danger rappelle à quel

98. Sur ces défis méthodologiques et épistémologiques, voir Étienne ANHEIM, Mathieu THOURY et Loïc BERTRAND, « Micro-imagerie de matériaux anciens complexes I », *Revue de Synthèse*, 135-3/4, 2015, p. 329-354 ; et, plus récemment, Agathe CHAVE *et al.*, « Studying Archeological Mineralised Textiles: A Perspective from Sixteenth to Nineteenth Century Scholars », *Journal of Cultural Heritage*, 66, 2024, p. 304-315.

99. Sur la place contestée et difficile des historiennes et historiens de métier dans les opérations de patrimonialisation, voir notamment Angelo TORRE, « *Public History e Patrimonio: due casi di storia applicata* », *Quaderni storici*, 150-3, 2015, p. 629-659, ici p. 648-649.

100. Anna Clara BASILICÒ, « Though the Agony is Eternal: Voices from Below, from Anywhere. Exhibit of Dungeon Graffiti in Palazzo Chiamonte-Steri, Palermo », *OeZG*, 34-1, 2023, p. 37-58.

point il est difficile de tenir ensemble tous les pans de l'histoire publique, de la valorisation touristique d'un monument jusqu'à la sauvegarde patrimoniale. Les recherches et les ouvrages dont il a ici été question permettront, on l'espère, de contribuer à préserver l'expression graphique de leurs histoires.

Guillaume Calafat
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Institut d'histoire moderne et contemporaine (UMR 8066)
Institut universitaire de France
gcalafat@univ-paris1.fr

